

GARANTIE FABRICANT

Eurorite Cabinets Ltd. garantit que toutes les pièces et tous les produits fabriqués sont exempts de défauts substantiels de matériaux et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans (un [1] an pour les portes peintes) à compter de la date d'achat et dans des conditions normales d'utilisation domestique. En outre, Eurorite Cabinets Ltd. garantit à vie, par l'intermédiaire de ses fournisseurs, toutes les charnières et glissières de tiroir.

Cette garantie n'est accordée qu'à l'acheteur d'origine, est soumise à la présentation d'une preuve d'achat et ne peut être transférée à un propriétaire ultérieur. Les garanties ne s'appliquent pas aux produits utilisés à des fins locatives, commerciales, professionnelles, institutionnelles ou à d'autres fins non résidentielles. Eurorite Cabinets Ltd. déterminera, à sa seule discrétion, si la garantie s'applique, garantie qui se limitera, au seul choix de Eurorite Cabinets Ltd., à la réparation, au remplacement ou à la substitution des pièces ou produits jugés défectueux dans le cadre d'une utilisation résidentielle intérieure normale. Les pièces et produits ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Eurorite Cabinets Ltd. ne saurait en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, de tout dommage indirect, particulier, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation de ce produit par une personne, quelle qu'elle soit.

Eurorite Cabinets Ltd. s'efforce d'utiliser les meilleurs matériaux et les meilleures techniques de fabrication disponibles, et n'a de cesse de s'améliorer. Eurorite Cabinets Ltd. se réserve le droit de modifier les spécifications de ses produits, en termes de design et de matériaux, sans préavis et sans obligation de rénover les produits précédemment fabriqués.

Limitations :

La présente garantie ne couvre que les pièces et elle n'est valable qu'au Canada et aux États-Unis d'Amérique.

La présente garantie ne couvre pas :

1. les frais de main-d'œuvre, d'installation et de transport;
2. les dommages consécutifs ou accessoires, ni les erreurs ou dommages, quels qu'ils soient, consécutifs — ou liés — au transport, au démontage, à l'installation ou à l'utilisation du produit;
3. les installations défectueuses;
4. les facteurs environnementaux tels que l'eau, l'absorption d'humidité, la moisissure, les rayons UV, l'exposition à la lumière ou les températures extrêmes;
5. les erreurs de stockage, de livraison et de manutention;
6. les produits modifiés ou dont la finition a été refaite;
7. l'usure normale et les mésusages; et
8. les produits déplacés ne se trouvant plus à leur emplacement d'origine lors de l'installation.

L'excès d'humidité est nuisible à tout matériau de finition et de support. Il convient d'essuyer immédiatement l'eau présente sur les portes avec un chiffon doux et sec. Prenez garde à éviter toute accumulation d'eau contre le bas des coups-de-pied, des panneaux et des portes, car cela ferait gonfler le matériau.

Les finitions peintes sont très résistantes, mais la peinture peut ne plus adhérer à la surface si celle-ci est endommagée suite à un choc brutal. La peinture peut alors s'effriter facilement si aucune réparation n'est effectuée.

Il ne s'agit pas d'un défaut de fabrication; c'est la nature même du produit. Il convient par conséquent d'acheter une trousse de retouche avec toutes les portes peintes.

La chaleur et la vapeur sont susceptibles d'endommager les armoires. Il convient par conséquent de respecter les normes de l'industrie quant à la distance séparant les armoires des cuisinières, fours encastrés et appareils produisant de la vapeur. Il est en outre recommandé d'utiliser des déflecteurs/écrans de chaleur à proximité des cuisinières. Pendant l'opération d'autonettoyage des cuisinières, il convient d'ouvrir les portes des armoires et les tiroirs adjacents pour accroître la circulation d'air et éviter ainsi tout dommage.

Les réclamations au titre de la garantie doivent être envoyées par écrit, accompagnées des documents d'achat originaux, à :

Courriel : cs@eurorite.com

Télécopieur : 604 464-7210 ou 1 866 881-4325

Adresse : Eurorite Cabinets Ltd.
#212 – 19100 Airport Way
Pitt Meadows (C.-B.) V3Y 0E2
Canada